

DEFINITION DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE

La gouvernance un terme qui est devenu en quelques années la référence mondiale (Banque mondiale, l'OCDE-CAD, PNUD...etc.) en matière de bonne gestion des affaires publiques. On parle même de bonnes gouvernances, comme si le mot gouvernance ne suffit pas à lui seul pour qualifier une gestion juste et équitable de l'action publique. C'est un terme qui est aussi repris par une multitude de catégories d'acteurs : les scientifiques, les institutions internationales, les hommes politiques et la société civile pour ne citer que ceux-là. Le concept est aussi interdisciplinaire et la majorité des acteurs en fabriquent leurs propres définitions pour caractériser certains phénomènes spécifiques à leur champ.

A l'origine le terme nous vient du grec *kubernân* (piloter un navire ou un char). Il fut adopté pour la première fois par Platon pour indiquer, dans le sens figuré, le fait de gouverner les hommes. Les termes français gouverner, gouvernement, gouvernance nous viennent du latin *gubernare* lui-même dérivé du grec *kubernân*. Mais, c'est des économistes et des politologues anglo-saxons qui ont renoué avec le terme au début des années 1990. C'est à partir de cette époque que des institutions internationales (ONU, Banque mondiale et FMI, notamment) vont adopter le terme pour désigner "l'art ou la manière de gouverner". Bien que chargé désormais de nouvelles préoccupations en matière de gestion des affaires publiques, de transparence, de liberté d'expression et de démocratie participative.

Cependant, c'est à partir du 16^{ème} siècle et l'émergence de l'Etat moderne que la réflexion conceptuelle sur le pouvoir a emmené les penseurs de l'époque à dissocier la notion de gouvernement de celle de gouvernance. Toutefois, c'est avec MACHIAVEL, dans sa publication du prince (1513), et à partir des travaux de Jean BODIN sur la souveraineté absolue, que s'est forgée une vision de l'Etat en tant que pouvoir s'exerçant sur une population incluse dans un territoire bien délimité. Dans ce contexte, la notion de gouvernement est assimilée au pouvoir centralisé et hiérarchisé tandis que la gouvernance est identifiée en tant que science qui étudie l'art et la manière de gérer le gouvernement.

Quant à la nouvelle perception de la gouvernance, le mérite revient sans doute à COASE (1937) dans son fameux ouvrage « The nature of the firm ». COASE a développé à cette époque le concept de « corporate governance » pour une gestion rationnelle des entreprises. Cet économiste été le précurseur à dévoiler l'importance de la coordination en tant que processus managérial. Cette révélation a été faite au cours des recherches, de cet auteur, sur les nouvelles performances pour l'entreprise.

Durant les années 60, un nouveau courant du développement a vu le jour. Cette conception du développement appelé local a récupéré ce concept de gouvernance pour l'employer dans la gestion des affaires publiques. Dans cet élan, des scientifiques tels que (Ferguène, 2005) se penchent sur le potentiel économique des régions. Ces auteurs ont tout de suite senti la venue d'une nouvelle vision du développement appelée à l'époque « développement endogène ».

Mais ce n'est qu'avec des auteurs tels que (COLETTIS et al. 1990, PECQUEUR 1989), que ce courant est rebaptisé développement local. Ces auteurs ont mis l'accent, dans leurs approches, sur les dynamiques locales, fruit des stratégies et initiatives des acteurs locaux.

Cette position diffère fondamentalement de l'ancienne organisation descendante dite « top-down » généralement a-spatiale dans son approche. Ce nouveau positionnement des dynamiques locales s'inscrit dans la conjoncture post-fordiste qui s'est manifestée à cette période. Cette conception du développement trouve ses sources dans les œuvres de Stöhr/Tödling (1971), Friedmann/Weaver (1979) et STÖHR/TAYLOR[1] (1981).

Dans cette perspective, les premières définitions de la gouvernance font presque allusion à l'unanimité au monde de l'entreprise. À l'image d'O.WILLIAMSON (1970) qui fonde le principe de gouvernance en tant qu'ensemble de dispositifs mis en œuvre par l'entreprise pour mener des coordinations internes en vue de réduire les coûts de transaction que génère le marché. Conformément à la définition proposée par O.WILLIAMSON, Yves CANNAC la qualifie de : «...ensemble des dispositions visant à assurer, autant qu'il est possible, que l'action des dirigeants de l'entreprise est bien conforme à la volonté de ses actionnaires et de leurs intérêts [2] ».

Néanmoins, étymologiquement, la notion de gouvernance est aujourd'hui utilisée afin de mettre en relief les nouveaux rapports qui régissent la gestion de la vie publique. Restant assez confuse comme concept, la Gouvernance est aussitôt présente tant dans l'entreprise que dans la gestion des territoires et des États.

En effet, l'organisation territoriale exige aujourd'hui une mise en cohérence de l'action des différents acteurs et institutions qui ne dépendent pas nécessairement des secteurs Étatiques. Ce qui renvoie à la nécessité d'opter pour de nouvelles formes de coordination que l'économiste Bernard Pecqueur, spécialiste du développement local, appelle **la gouvernance**. Pecqueur définit la gouvernance comme étant « un processus institutionnel et organisationnel de construction d'une mise en compatibilité des différents modes de coordination entre acteurs géographiquement proches, en vue de résoudre les problèmes productifs inédits posés aux territoires »[3]. Pour nous, notre conception de la gouvernance va être plus large que des solutions aux problèmes productifs ; pour notre cas la gouvernance d'un territoire c'est comment gérer et planifier le développement local.

C'est dans la situation actuelle de crise économique mondiale, que la demande d'un développement local est de plus en plus réclamée. En effet, il paraît aujourd'hui indispensable pour l'Algérie de procéder à la reconfiguration des échelons et des modalités de l'action publique, voir la production même de nouveaux niveaux et modes d'action territoriale plus pertinents.

[1] STÖHR W.B., TAYLOR D.R.F. (1981), Development from Above or Below? The Dialectics of Regional Planning in Developing Countries. Chicester et al.

[2] CANNAC Yves, GODET Michel (2001), La « bonne gouvernance ». L'expérience des entreprises, son utilité pour la sphère publique, Futuribles, n°265.

[3] Pecqueur B. (2000) : Le développement local, Syros, 2^e édition revue et augmentée, P121.